

De même, dans le cas d'autres propositions, nous devons en discuter pour voir si cela peut résoudre le problème. J'ai reçu, comme le comité je crois, des instances d'après lesquelles l'expansion du réseau routier serait la solution dans cette région-là du pays. Compte tenu de toutes ces recommandations de premier ordre, je suis sûr que les membres du comité et les députés reconnaîtront la nécessité des études proposées.

Quant aux transports aériens dans le Nord du Québec et au Labrador, ici encore on peut se demander si un organisme gouvernemental a vraiment la compétence voulue pour exiger, par exemple, que les deux compagnies aériennes s'associent. Une recommandation dans ce sens reprendrait à peu près celle de la Commission canadienne des transports lorsque ces permis ont été accordés. Il faudra voir si un organisme fédéral dispose des pouvoirs ou de l'autorité voulus pour le leur imposer si elles ne sont pas disposées à le faire de bon gré.

Je tiens à dire à quel point je regrette que ces sociétés aériennes n'aient pas encore jugé bon de donner suite à la suggestion de la Commission canadienne des transports. A dire vrai, je suis déçu qu'elles aient attendu aussi longtemps. Jusqu'ici, au moins une des sociétés en cause n'a pas expliqué clairement pourquoi elle s'y refusait. On me dit qu'une des deux sociétés serait prête à le faire, et de bon gré. D'autre part, je mentionne la chose tout simplement pour souligner que nous ne sommes peut-être pas en mesure de l'exiger des deux transporteurs privés. Si nous le pouvons, alors je n'hésiterai pas à exercer toute mon autorité, car ce que le comité recommande est tout à fait sensé.

Tout cela, simplement pour dire que le cabinet et moi-même serions prêts à accepter sans réserves la motion du député. Alors que nous adoptons le rapport du comité, je tiens à insister sur ce que j'ai dit auparavant. Si le gouvernement adopte cette motion, c'est parce qu'il reconnaît la valeur du travail effectué par les membres du comité chargés d'examiner les conditions du transport dans l'Est du Canada. C'est dire aussi que nous reconnaissons que le travail a été fait à fond et qu'un bon nombre de recommandations pondérées en ont émané. En adoptant la motion, le gouvernement convient aussi que les recommandations du comité méritent un plus ample examen, qu'elles obtiendront, en vue de l'application d'une politique. Dans la mesure où notre compétence, les conditions budgétaires et les politiques générales le permettront—et

bien entendu dans les limites de notre compétence, je le répète—nous donnerons volontiers suite aux recommandations et en ferons la base de notre future politique.

Je suis ravi d'avoir pu faire ces compliments et aussi que nous n'ayons pas à faire perdre le temps de la Chambre. A la suite de l'engagement du député de Grand Falls-White Bay-Labrador, ce sera donc la fin de la discussion. Je propose que la Chambre soit appelée à se prononcer sur la motion et que nous passions aux autres travaux.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):**  
Monsieur l'Orateur...

**Une voix:** C'est cela, étouffez la motion.

**M. McGrath:** Nous n'avons nullement l'intention de l'étouffer mais j'estime que quelques observations s'imposent à la suite des remarques du ministre des Transports (M. Jamieson).

Tout d'abord, nous sommes enchantés que le gouvernement ait finalement décidé de reconnaître qu'il y avait un quatrième rapport du comité permanent des transports et des communications et que sur l'initiative de mon collègue, le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Peddle), le gouvernement accepte les recommandations qu'il renferme.

Comme ce rapport a été présenté à la Chambre le 3 février, je trouve particulièrement étrange que ni le gouvernement ni même le député de LaSalle (M. Lessard), président du comité, n'aient pris l'initiative d'en proposer l'adoption. La conclusion qui s'impose, c'est que le gouvernement n'était pas au courant du rapport ou que le rapport le gênait d'une façon ou d'une autre.

Comparez la motion inscrite au *Feuilleton* d'aujourd'hui, par mon collègue de Grand Falls-White Bay-Labrador, avec la seconde motion, au nom du président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Les deux motions sont semblables, sauf que la deuxième est inscrite au nom du président du comité. Il propose l'adoption d'un rapport présenté à la Chambre il y a deux jours. Le quatrième rapport du comité permanent des transports et des communications fut présenté à la Chambre le 3 février, il y a plus d'un mois, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'on en propose l'adoption, et